



Commune de Montignac

Demande de Subvention

2010

Dénomination de l'association :

.....
.....

Objet : (reproduire ici l'article correspondant des statuts de l'association)

.....
.....
.....

Création de l'association :

Date de déclaration et n° d'enregistrement en préfecture :

.....

Date de publication au JO :

Siège social :

.....
.....

Numéros nationaux d'identification :

Numéro SIRET – (14 chiffres)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Les 9 premiers correspondent au numéro SIREN

Code NAF (ancien code APE)

Président :

Nom: Prénom :

⇒ Adresse :

⇒ N° de Tél :

⇒ Courriel :

Trésorier :

Nom: Prénom :

⇒ Adresse :

⇒ N° de Tél :

⇒ Courriel :

Secrétaire :

Nom: Prénom :

⇒ Adresse :

⇒ N° de Tél :

⇒ Courriel :

UN EXEMPLAIRE du dossier à fournir
composé de toutes les pièces prévues (cf. p. 11)
devront être **impérativement** parvenus à la **mairie de MONTIGNAC**
avant le 15 janvier 2010 au plus tard.
Les demandes reçues postérieurement à cette date, ne seront examinées
qu'après le premier semestre 2010.

LOCAUX ADMINISTRATIFS / SIÈGE

■ VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE

Adresse :

Charges annuelles (y compris d'amortissement) €

■ VOUS ÊTES LOCATAIRE

Adresse :

A titre gratuit

A titre onéreux : charges annuelles €

■ VOUS OCCUPEZ, à titre permanent, UN BUREAU DANS DES LOCAUX MUNICIPAUX

(joindre impérativement l'attestation d'assurance couvrant les risques locatifs ainsi que la convention de mise à disposition du local)

Adresse :

A titre gratuit

A titre onéreux : charges annuelles €

■ SI VOUS TENEZ DES PERMANENCES OU DES REUNIONS (dans des locaux municipaux ou autres)

Lieu : Téléphone :

Jours et heures :

■ COMMUNICATION DE VOS COORDONNEES

Souhaitez-vous que les coordonnées de votre association soient diffusées sur le site Internet de la ville de Montignac (www.ville-montignac.com)

Oui

Non

Si oui, préciser :

- l'adresse :

- le numéro de téléphone

- le numéro de fax :

- le mail de l'association :

- le nom et les coordonnées de la personne

à contacter :

} si vous souhaitez les communiquer

1 EXEMPLAIRE doit être impérativement retourné avant le 15 janvier 2010

LES INSTALLATIONS OÙ SE DÉROULENT VOS ACTIVITÉS

■ VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE

Adresse :

Charges annuelles (y compris d'amortissement)..... €

■ VOUS ÊTES LOCATAIRE

Adresse :

A titre gratuit avec règlement des charges annuelles
Montant des charges :€

A titre gratuit sans règlement des charges annuelles

A titre onéreux :
Loyer annuel : €
Charges annuelles :€

■ VOS ACTIVITÉS ONT LIEU DANS DES INSTALLATIONS MUNICIPALES

- Equipement sportif
- Equipement culturel
- Equipement social
- Autres

■ VOTRE ASSOCIATION A UNE ACTION RÉGULIÈRE

- Montignacoise Cantonale Départementale

Autre (s) cas (à préciser)

.....

.....

1 EXEMPLAIRE doit être impérativement retourné avant le 15 janvier 2010

ADHÉRENTS

Nombre d'adhérents résidant à Montignac	Nombre d'adhérents résidant dans la Communauté des Communes de la Vallée*	Nombre d'adhérents résidant hors Montignac et Communauté des Communes de la Vallée	TOTAL GENERAL
..... Adultes			
Enfants de – de 16 ans			

* Aupas, La Chapelle Aubareil, Fanlac, Les Farges, St Léon, Peyzac le Moustier, Plazac, St Amand de Coly, Thonac, Sergeac, Valojoux.

COTISATIONS ANNUELLES

Tarif (s) des cotisations : suivant âge, situation familiale, autres (à préciser)

Age, situation familiale, autres (à préciser)	Montant Cotisation	Reversement Fédération	Reste à l'organisme	Nombre d'adhérents	Total des adhésions
	€	€	€		€
	€	€	€		€
	€	€	€		€
	€	€	€		€
	€	€	€		€
TOTAL					€

Cotisations ou licences prises en charges par l'association pour :

Dirigeant(s), animateur(s), ayant rendu des services à l'association, adhérent(s) en difficultés :

Nombre : pour un total de

Motifs :

AVANTAGES EN NATURE AUX CADRES DIRIGEANTS

Selon l'article 20 de la loi N° 2006/586 du 23 mai 2006, les associations :

- dont le budget annuel est supérieur à **150.000 €**,
 - et qui reçoivent une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à **50.000 €**,
- doivent publier chaque année dans leurs comptes financiers les rémunérations et les avantages en nature qu'elles accordent aux trois plus hauts cadres dirigeant bénévoles et salariés.

Si votre association est concernée, complétez le tableau ci-dessous.

Fonction des hauts cadres dirigeants	Montant total des rémunérations et avantages en nature annuels

1 EXEMPLAIRE doit être impérativement retourné avant le 15 janvier 2010

SUBVENTIONS 2009 / 2010

① SUBVENTION (S) ANNUELLE (S)

ORGANISMES	Obtenues en 2009	Souhaitées en 2010
Communes de Montignac	€	€
Conseil Général	€	€
Conseil Régional	€	€
CCVV	€	€
Etat (DDJS, DRAC, ...)	€	€
Autres *.....	€	€

*Si autres communes préciser lesquelles et le montant

TOTAUX à reporter page 10

	€		€
--	---	--	---

② SUBVENTION (S) EXCEPTIONNELLE (S) ET/OU SPÉCIFIQUE (S)

Manifestations	Lieu	Date	MONTANT	
			Obtenues en 2009	Souhaitées en 2010
			€	€
			€	€
			€	€
			€	€
			€	€

TOTAUX à reporter page 10

	€		€
--	---	--	---

1 EXEMPLAIRE doit être impérativement retourné avant le 15 janvier 2010

COMPTE DE RESULTAT DE L'ANNEE 2009*
COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL 2010

CHARGES DE L'EXERCICE qu'elles soient payées ou non	REEL 2009	PREVISIONS 2010
ACHATS		
Matériel/marchandises	€	€
Fournitures administratives	€	€
Fournitures d'entreprise - petit équipement	€	€
Divers		
SERVICES EXTERIEURS		
Loyer (s) - charges de co-propriété	€	€
Eau, gaz, électricité	€	€
Travaux entretien/réparations	€	€
Assurances	€	€
Divers	€	€
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		
Personnel extérieur et mis à disposition	€	€
Publicité, Publication	€	€
Transports collectifs	€	€
Déplacements /Missions	€	€
Frais de réception	€	€
Frais postaux - Téléphone	€	€
Frais de manifestations	€	€
Autres frais	€	€
IMPOTS/TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		
Taxe sur les salaires	€	€
Participation employeur à la formation	€	€
Taxe foncière	€	€
Taxe d'habitation	€	€
Autres impôts	€	€
CHARGES DE PERSONNEL		
Salaires nets	€	€
Primes et avantages divers	€	€
Charges de Sécurité Sociales (URSSAF, retraite, Assedic)	€	€
Médecine du Travail	€	€
Autres charges de personnel	€	€
AUTRES CHARGES DE GESTION		
Licences Fédération	€	€
Cotisations (liées à la vie de l'association)	€	€
SACEM	€	€
Autres charges de gestion	€	€
DOTATIONS		
Amortissement des immob. corporelles et incorporelles	€	€
Dotations aux provisions pour risques/charges d'exploitation	€	€
1 - TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	€	€
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts des emprunts et dettes bancaires	€	€
Intérêts autres dettes	€	€
2 - TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	€	€
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Pénalités et amendes fiscales ou pénales	€	€
Dons	€	€
Rappel d'impôts	€	€
Autres charges exceptionnelles	€	€
3 - TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	€	€
TOTAL CHARGES (1 + 2 + 3)	€	€

* Préciser la période de référence (1er janvier/31 décembre ou autres)

COMPTE DE RESULTAT DE L'ANNEE 2009*
COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL 2010

PRODUITS DE L'EXERCICE qu'ils soient encaissés ou non	REEL 2009	PREVISIONS 2010
PRESTATIONS DE SERVICES		
Recettes de spectacles, de matches	€	€
Recettes de manifestations	€	€
Recettes annexes (pin's, CD, DVD.....)	€	€
Recettes de publicité	€	€
Locations diverses	€	€
Services rendus aux membres (tarifs préférentiels)	€	€
SUBVENTIONS		
◆ Commune de Montignac	€	€
★ annuelle (s) report de la page 7	€	€
★ exceptionnelle (s) ou spécifique (s) report de la page 7	€	€
◆ CCVV	€	€
◆ Conseil Général	€	€
◆ Conseil Régional	€	€
◆ Etat	€	€
★ D.D.J.S.	€	€
★ D.R.A.C.	€	€
★ C.A.F.	€	€
◆ Autres	€	€
★ CNASEA	€	€
★ FONJEP	€	€
PRODUITS DE GESTION		
Collectes -Dons	€	€
Licences Fédération	€	€
Cotisations	€	€
Autres produits de gestion	€	€
REPRISES		
Reprises sur amortissements et provisions	€	€
Reprises sur amortissements immobi. corpo. et incorporelles	€	€
1 - TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	€	€
PRODUITS FINANCIERS		
Revenus des placements - Livrets	€	€
Revenus des prêts	€	€
Autres produits financiers	€	€
2 - TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	€	€
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	€	€
Dégrèvements d'impôts	€	€
Autres produits exceptionnels	€	€
3 - TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	€	€
TOTAL PRODUITS (1 + 2 + 3)	€	€

RESULTAT REEL 2009 (excédents ou pertes ❖)

RESULTAT PREVIS 2010 (excédents ou pertes ❖)

* Préciser la période de référence (1er janvier/31 décembre ou autres)

❖ pertes : faire précéder du signe (-) moins

Signature du Président,

Certifié sincère et véritable
Signature du Trésorier,

En complément de ce document, la production du dernier bilan, certifié conforme par un commissaire aux comptes, est obligatoire pour les associations recevant de l'ensemble des autorités administratives une subvention annuelle (directe et indirecte) supérieure à 153 000 €uros

COMPOSITION DU DOSSIER A FOURNIR

- ❶ La demande de subvention
- ❷ La liste des membres du conseil d'administration et du bureau (*cf. fiche complétée annexe A*)
- ❸ Les statuts (*en cas de modification seulement ou lors de la première demande de subvention*)
- ❹ La photocopie de la parution de la déclaration de l'association au Journal Officiel (*en cas de modification seulement*)
- ❺ Le RIB – Relevé d'identité bancaire ou postal
- ❻ Le dernier rapport d'activité de l'association ou le rapport moral
- ❼ Les comptes rendus des derniers conseil d'administration et assemblée générale
- ❽ Bilan du dernier exercice clos :
 - ◇ certifié conforme par le responsable juridique de l'association (président ou trésorier) pour les associations recevant annuellement plus de 1500 € de subventions. Un imprimé simplifié est proposé, mais chaque association pourra fournir les éléments de son bilan sous la forme qu'elle aura choisie. (*Cf. fiche annexe B*).

Les associations non concernées devront à la place du bilan, fournir le détail de leur trésorerie et les éventuels placements des trésoreries disponibles à la date de l'arrêté des comptes : solde bancaire, solde de caisse, trésorerie placée (SICAV, fonds communs de placement, Caisse d'Épargne, Livret A, etc.)
- ◇ certifié conforme par un commissaire aux comptes pour les associations recevant annuellement plus de 153.000 euros de subventions (directes et indirectes)
- ❾ Une attestation d'assurances couvrant les risques locatifs pour les associations bénéficiant de mises à disposition gratuites de locaux ou installations ainsi que la convention de mise à disposition
- ❿ Attestation sur l'honneur (*cf. fiche annexe C*)

UN EXEMPLAIRE du dossier à fournir
composé de toutes les pièces prévues ci-dessus
devront être **impérativement** parvenus à la **mairie de Montignac**
avant le 15 janvier 2010 au plus tard.
Les demandes reçues postérieurement à cette date, ne seront examinées
qu'après le premier semestre 2010.

Fiche annexe A

Liste des membres du conseil d'administration

Membres du bureau

Président (e) : élu (e) le*..... pour une durée de an(s).

** date de la dernière élection (remplir impérativement)*

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone/Portable
Profession :		Courriel :	

Vice-président (e) :

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone/Portable
Profession :		Courriel :	

Secrétaire :

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone/Portable
Profession :		Courriel :	

Trésorier (e) :

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone/Portable
Profession :		Courriel :	

Personne à contacter :

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone/Portable
Profession :		Courriel :	

<h3 style="margin: 0;">Autres membres du conseil d'administration</h3>
--

Nom	Prénom	Nom	Prénom

Fiche annexe B

Bilan au 31 décembre ou au

ACTIF	Exercice N - 1			Exercice N - 2
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL I				
Actif circulant				
Stocks et en cours				
Créances				
Adhérents et comptes attachés				
Autres				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Banque				
Caisse				
Autres				
TOTAL II				
TOTAL GENERAL I + II				
PASSIF	Exercice N - 1		Exercice N - 2	
	Net		Net	
Fonds associatifs				
Fonds associatifs				
Réserves légales				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice				
TOTAL I				
Provisions				
Provisions pour risques et charges				
Fonds dédiés				
TOTAL II				
Dettes				
Dettes auprès des établ. de crédit				
Dettes fournisseurs				
Dettes fiscales et sociales				
Autres dettes				
TOTAL III				
TOTAL GENERAL I + II + III				

Nom et signature du représentant légal de l'association
(Président, Trésorier)

DEMANDE DE SUBVENTION 2010

Fiche annexe C

Attestation sur l'honneur

Nom de l'association (ou de l'organisme) :

Montant du concours financier sollicité au titre de 2010 auprès de la Ville de Montignac :

Pour le fonctionnement annuel €

Sur projet exceptionnel ou spécifique : €
(nom de l'action)

Je soussigné(e) (Nom, Prénom, Qualité) -----

représentant légal de l'association précitée -----

➤ certifie exacts, sincères et véritables les renseignements figurant dans le présent dossier avec ses annexes et l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ou privés, et accepte de communiquer, à la demande de la Commune de Montignac, tout document complémentaire destiné à les vérifier.

➤ prend l'engagement, au nom de l'association :

- de conclure une convention avec la commune de Montignac si le montant total des subventions annuelles (directe et indirectes) attribuées par cette dernière est supérieur à 23.000 € ;
- de fournir les comptes annuels de l'association, certifiés par un commissaire aux comptes si elle reçoit annuellement un total de subventions égal ou supérieur à 153.000 € ;
- de transmettre à la commune de Montignac un compte rendu financier dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel une subvention de fonctionnement lui est attribuée (et un bilan financier pour un projet exceptionnel ou spécifique accompagné d'un document faisant connaître les résultats de l'action).

➤ déclare avoir pris connaissance que toute subvention d'origine publique doit être utilisée par son bénéficiaire conformément à son affectation, ce qui signifie :

- qu'elle ne peut financer que les actions présentant un caractère d'intérêt public communal,
- qu'elle ne peut être reversée à d'autres associations, œuvres ou entreprises (sauf lorsque c'est expressément prévu dans la convention conclue entre la collectivité territoriale et l'organisme subventionné),
- que son remboursement (total ou partiel) est de droit en cas de non utilisation ou d'utilisation incomplète.

➤ autorise la commune de Montignac à diffuser sur le site Internet (www.ville-montignac.com) les renseignements concernant l'état civil de l'association : nom de l'association, ses coordonnées, le descriptif de ses activités, lieu et horaires de permanences, nom du président, nom et coordonnées de la personne à contacter.

Fait à , Le

Signature et nom du Représentant légal
de l'association (Président, Trésorier)

Cachet de l'association